

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 6 février 2012 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :

M.	Claude Breault, maire
MME	Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
	Nicole Beaulieu, conseillère # 3
	Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
	Roger Dubé, conseiller # 4
	Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

31-12 **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 23.1 Rencontre LDA - St-Guy – Biencourt - Esprit-Saint – Trinité-des-Monts - Réforme cadastrale mercredi le 8 février à 13 h 30
- 23.2 Réserve Duchénier – Assemblée générale annuelle
- 23.3 Appui à OSER - Opération pour la Sauvegarde des emplois en région

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 janvier 2012
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Comptes à recevoir
- 7. Confirmation au MAMROT du dépôt des déclarations intérêts pécuniaires
- 8. Assermentation des élus – Code d'éthique et de déontologie des élus
- 9. Avis de motion – Règlement sur l'utilisation de l'eau
- 10. Bilan de l'eau et mesures adoptées
- 11. Avis de motion – Règlement décrétant l'achat d'un loader
- 12. Demande de location du Bunker – Municipalité de Les Hauteurs
- 13. Avis de motion – Règlement sur la location des équipements municipaux
- 14. Abat-poussière
- 15. Route 232 est – Suivi éclairage
- 16. Action chômage Kamouraska inc.
- 17. Drag de motoneige - Toilette du camping
- 18. Fête des Voisins du 2 juin 2012 – Inscription et articles promotionnels
- 19. Demande pour soupe populaire
- 20. Cours d'anglais
- 21. Gestionnaire Parc Natur'Ailes – Jours fériés
- 22. Vacances de la directrice générale
- 23. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 24. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

32-12 **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 16 JANVIER 2012**

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 janvier 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

33-12 4. COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS :

Employés	Salaires	<u>11 121,80 \$</u>
Hydro-Québec	Éclairage de rues et électricité	3 120,60
Telus	Téléphone	358,99
Shaw direct	Câble	48,99
SAAQ	Immatriculation Tracteur avec souffleuse	72,90
Revenu Québec	taxe d'hébergement 10-11-12	138,00
Pauline Rodrigue	Conciergerie janvier - Ménage biblio et décès	700,00
MRC de Témiscouata	Quotes-parts 2012 (Réso 11 et 12-12)	23 617,52
Dubé Raymond	Anniversaire le 1 ^{er} février 2012 (Réso 37-09)	25,00
Revenu Canada	Remises janvier 2012	216,19
Revenu Québec	Remises janvier 2012	1 241,57
Munic. (Petite caisse)	Tapis, timbres,..	<u>81,21</u>
	Total autres	<u>29 620,97 \$</u>
	TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	<u>40 742,77 \$</u>

COMPTES À PAYER :

1. Aréo-Feu	Vérification d'appareils respiratoires...	1 294,68 \$
2. Ass. des chefs en sécurité incendie	Cotisation membre actif 2012	239,24 \$
3. Beaulieu Berthier	Déplacements + remb. ballasses	455,08 \$
4. Breault Claude	Déplacements (2) Squatec	27,52 \$
5. CAUREQ	Cotisation 2012	266,85 \$
6. Dépanneur Chez Carolie	Vinaigre, papier aluminium,...	37,11 \$
7. Dickner Inc.	Articles, harnais... (Espaces clos)	764,18 \$
8. Dubé Raymond	Déplacements vérifications réseaux janvier et autre	242,04 \$
9. Dubé Mario	Photo seal pour le garage	39,95 \$
10. École nationale des pompiers	Accréditation instructeur auto sauvetage	400,00 \$
11. Électronique Mercier	Service annuel + appel de groupe annuel	1 225,03 \$
12. Entreprise Boucher et Santerre	Essence pompiers	150,01 \$
13. Excavation Régis Bérubé	Loc. machinerie entretien des trottoirs	321,93 \$
14. Féd. québécoise des municipalités	Livraison	31,56 \$
15. Garage Éric Rioux	Achat de batterie	172,45 \$
16. Groupe Azimut Inc.	Numérisation de la matrice	4 325,94 \$
17. Imprimerie Publicom	3000 enveloppes à fenêtre	270,19 \$
18. Infotech	Contrat de service 2012	146,74 \$
19. Kopilab. Enr.	Fournitures de bureau	211,94 \$
20. Lavoie Francis	Déplacement	46,87 \$
21. Les matériaux du Lac	Pelle, fluorescent...	99,56 \$
22. Morin Denis	Patrouille entretien routes	29,24 \$
23. Municipalité d'Esprit-Saint	Remplissage	160,00 \$
24. Peterbilt Québec Est Ltée	Pièces pour Inter	2 916,90 \$
25. Pétroles JMB	Diésel (27432 l x 1,1590 \$) 26/01/12	3 655,48 \$
26. Pièces d'auto Rimouski	Produits garage	178,74 \$
27. Publications CCH/FM Ltée	Mise à jour du code municipal 2012	280,35 \$
28. Servitech	Matrice, honoraires nouveaux rôle d'évaluation	8 141,67 \$
29. Société Nationale de l'Est	2 Drapeaux Québécois	80,50 \$
30. Solution Témis	Papeterie	351,24 \$
31. Wilson & Lafleur Ltée	Code civil du Québec 2012	<u>126,00 \$</u>
	TOTAL COMPTES À PAYER	<u>26 688,99 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. *Programmation Gagnon nous informe que pour répondre aux exigences de la modernisation du rôle d'évaluation du MAMROT en 2012, nous aurons besoin du module UEL, .. à suivre.*
2. *La MRC nous invite à une soirée d'informations sur les préparatifs inondations 2012 qui aura lieu à la MRC jeudi le 8 mars à 19 h. Ce sujet ne nous concerne pas.*
3. *L'ADMQ nous informe que la directrice générale est dans les 8 premiers inscrits à la formation du 3 mai à Rivière-du-Loup donc la municipalité obtiendra le remboursement des frais d'inscription suite à sa présence à la formation soit 260 \$ + taxes = 298.94 \$.*
4. *Les Associations municipales de DG unissent leurs voix pour promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire, suite à l'agression dont a été victime le directeur général de Verchères,..*
5. *Lettre de rappel du ministère du Développement, de l'Environnement et des Parcs concernant les résidus de béton, brique et d'asphalte qui doivent être déposés dans un lieu autorisé. Il nous demande d'en informer les citoyens.*
6. *Information à l'effet que la FQM organise des rencontres sur le développement durable et divers sujets entre autres : Rendez-vous juridiques : restez à l'affût,... qui aura lieu à Ste-Luce le 22 février au coût de 95 \$,.. Le président vous rend visite,..*
7. *Une rencontre sur le Congrès Mondial Acadien est organisée pour toute la population, elle aura lieu à la salle du conseil de Lac-des-Aigles mercredi le 14 mars prochain de 19 h à 20 h 30. Un envoi collectif sera fait.*
8. *Reçu une carte de remerciement de la Fabrique pour le don de la chaise de secrétaire.*
9. *Courriel reçu le 30 janvier de Mme Diane Roy intitulé : Mot pour la municipalité de Lac-des-Aigles et qui se lit comme suit : « Petit mot s'adressant à la Municipalité de Lac Des Aigles,*

34-12

Le 31 décembre dernier, ma famille et moi avons loué la salle municipale (en bas) pour la soirée du jour de l'an. La salle avait un coût de 75\$ de location qui a été payé à l'avance par la famille!

Cette journée là, il y a eu beaucoup de neige. Lorsque nous sommes tous arrivés, rien n'avait été déneigé par la compagnie que vous avez engagée pour faire le déneigement. Pour ma part, il m'a été impossible de sortir moi-même de la voiture pour me rendre à la porte d'entrée car il y avait trop de neige pour le fauteuil roulant. Que je sois en fauteuil ou non, je crois qu'étant donné que la salle était réservé pour une soirée, que celle-ci aurait dû être déneigée!

Mon frère, Ghislain, a même communiqué avec le Maire de Lac des Aigles pour lui faire savoir que le déneigement n'était pas fait! Dans toute la soirée, personne n'est venu déneiger!

Étant donné que le paiement de 75\$ avait déjà été fait et réglé, je crois que la cour de la salle communautaire de la Municipalité aurait être nettoyer comme tout bonne compagnie de déneigement aurait fait son travail!

Une lettre a été envoyé à la Municipalité pour que nous soyons remboursés mais cette demande a été refusé sans donner de raison valable! Ceci n'est pas acceptable. Je possède moi-même une propriété à Lac Des Aigles, je paie mes taxes, tous on paie nos taxes, j'ai mes droits. Je trouve inacceptable que rien n'est été fait suite à cette demande! Les lieux publics doivent être nettoyer en tout temps, c'est l'entente signée entre la Municipalité et la compagnie de déneigement! Et de plus, selon la loi, les endroits publics doivent être nettoyer pour tous les gens mais encore plus pour l'accès aux gens en fauteuils roulants!

Je demande alors, qu'il y ait révisions auprès de la Municipalité, suite à la lettre que nous vous avons fait parvenir! Si on veut que les choses avancent dans la vie, il faut y mettre un peu de respect!!

Merci de porter une attention particulière à ma demande, Diane Roy. www.dianeroy.com »

La Municipalité de Lac-des-Aigles écrira une lettre à Mme Diane Roy en réponse à son courriel qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT QUE durant la journée complète du samedi 31 décembre 2011 il est tombé moins de 10 cm de neige et que, sur ce total moins de la moitié est tombée en après-midi après que M. Régis Bérubé ait nettoyé lui-même le stationnement (voir la pièce-jointe du ministère) ;

CONSIDÉRANT QUE, malgré l'accumulation de neige au sol la compagnie locatrice « Excavations Jean-Guy Roy Inc. » a tout de même utilisé la salle ;

CONSIDÉRANT QUE le montant chargé pour la salle couvre les coûts d'électricité (éclairage, appareils électroménagers, chauffage), les produits sanitaires, l'amortissement et les coûts d'entretien ;

CONSIDÉRANT QUE deux personnes nous ont confirmé que la situation extérieure était satisfaisante ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Lac-des-Aigles maintienne sa décision antérieure de ne pas rembourser la compagnie locatrice « Excavations Jean-Guy Roy Inc. ».

NOTE : Si la salle communautaire n'avait pu être utilisée dû à une trop grande accumulation de neige la municipalité aurait remboursé la compagnie locatrice « Excavations Jean-Guy Roy Inc. ».

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

6. COMPTES À RECEVOIR

Des 3 dossiers en suspens, 1 a été complètement réglé, un 2^e sera complété le 1^{er} mars et le 3^e le 9 mars.
Donc aucun dossier n'ira à l'avocate pour la cour municipale de Rivière-du-Loup.

35-12 7. CONFIRMATION AU MAMROT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**MERCREDI LE 15 FÉVRIER**

Date limite pour que le greffier ou le directeur général et secrétaire-trésorier transmette au MAMROT un relevé qui identifie les membres du conseil de la municipalité qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une **déclaration d'intérêts pécuniaires** visée à l'article 357 (déclaration initiale) et 358 (déclaration mise à jour) L.E.R.M. Le relevé doit également identifier les membres du conseil qui ne l'ont pas fait (art. 360.2 L.E.R.M.).

Reçu la déclaration des intérêts pécuniaires de Madame Marie-Claude Robichaud, conseillère au siège # 2.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles dépose au MAMROT tel que requis d'ici le 15 février un relevé spécifiant que tous les élus ont déposé devant le conseil leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

36-12 8. ASSERMENTATION DES ÉLUS – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Chaque élu est assermenté sur l'application du code d'éthique et de déontologie des élus.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme l'assermentation de chaque élu.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

AVIS DE MOTION 9. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU

La directrice générale remet à chaque élu un projet de règlement sur l'utilisation de l'eau.

Avis de motion est donné par le conseiller Madame Marie-Claude Robichaud, qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement sur l'utilisation de l'eau.

37-12 10. BILAN DE L'EAU ET MESURES ADOPTÉES

Tel qu'exigé par le ministère un premier bilan de l'eau doit être adopté par la municipalité et expédié au ministère d'ici le 1^{er} avril 2012.

Comme ce bilan comprend plusieurs mesures à adopter, la directrice générale en a remis une copie à chaque élu.

M. Denis Morin a complété le formulaire du Bilan de l'eau sur le site Internet du ministère et a ciblé avec la DG différentes mesures et l'explique aux élus.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le Bilan de l'eau ainsi que toutes les mesures.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

AVIS DE MOTION 11. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN LOADER

La directrice générale remet à chaque élu un projet de règlement décrétant l'achat d'un loader.

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Michel Dubé, qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement décrétant l'achat d'un loader.

38-12 12. DEMANDE DE LOCATION DU BUNKER – MUNICIPALITÉ DE L'ES HAUTEURS

Courriel nous demandant le coût pour utiliser le bunker. Le chef suggère de le louer à 100 \$/heure incluant l'autopompe et l'homme.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la suggestion faite par le chef mais évalue de nouveau les coûts avant de fixer le prix de location du simulateur de combat (bunker) qu'elle chargera aux autres brigades, montant qui sera fixé lors de l'adoption du règlement à la réunion de mars 2012.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AVIS DE MOTION 13. AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT SUR LA LOCATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Michel Dubé, qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement modifiant le règlement sur les tarifs de location pour y ajouter celui pour la location du simulateur de combat (bunker), majorer le salaire des pompiers, la location des salles, entre autres,...

39-12 14. ABAT-POUSSIERE

Sel Warwick nous offre l'abat-poussière au même prix qu'en 2011 soit à 473 \$/ballot de 1 tonne.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme l'achat de 15 ballots d'abat-poussière à 473 \$ chaque pour 2012 auprès de Sel Warwick.

Ceux-ci devront s'entendre avec le contremaître M. Berthier Beaulieu pour fixer la date de leur livraison.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15. ROUTE 232 – SUIVI ÉCLAIRAGE

La directrice générale fera un suivi auprès du Ministère des Transports relativement à la demande d'un clignotant (résolution 27-12) faite le 16 janvier dernier.

40-12 16. ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Action Chômage Kamouraska pour 1 an au coût de 50 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

41-12 17. DRAG DE MOTONÉIGE – TOILETTE DU CAMPING

Les chalets sont loués le 11 février donc pas disponible pour les toilettes lors de la tenue du DRAG.

L'eau des toilettes du camping est fermée et de l'antigel a été mis partout dans la tuyauterie empêchant son utilisation en hiver.

Voyages de sable,...

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles interdise formellement l'ouverture de l'eau des toilettes du camping étant donné le gel et le risque de bris pendant la saison hivernale.

Qu'elle autorise un maximum de deux (2) voyages de sable pour la tenue de ce DRAG.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

42-12 18. FÊTE DES VOISINS DU 2 JUIN 2012 – INSCRIPTION ET ARTICLES PROMOTIONNELS

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'inscrive à la Fête des Voisins qui aura lieu samedi le 2 juin et autorise l'achat de ballons et mandate la directrice de s'occuper du permis de réunion nécessaire à cette occasion. Qu'un hommage soit fait à cette occasion à l'employé municipal M. Raymond Dubé qui a pris sa retraite.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

43-12 19. DEMANDES SALLE, ... - COMITÉ POUR LA SOUPE POPULAIRE

Collecte de fonds pour l'Association Canadienne du Cancer, lettre de Pascale Pelletier demandant le local au sous-sol, pompier pour escorte lors de la marche au flambeau, envoi collectif avec photocopies pour annoncer l'activité de soupe populaire Samedi le 17 mars prochain comme l'année dernière.

En 2011 avec la soupe populaire elles avaient amassé 1 310 \$ et avaient eu 98 personnes à leur souper. En tout elles avaient remis 3 795\$ au relais pour la vie de Rimouski.

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de prêter la salle gratuitement en autant que le ménage soit fait (planchers lavés, salle de bain, tables replacées, cuisine propre, entrée nette,..)

Qu'elle accepte aussi de faire l'envoi collectif (copies et frais de poste) et autorise comme l'année dernière l'escorte par un pompier avec un camion incendie pour le temps de la durée de la marche aux flambeaux dans le village.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20. COURS D'ANGLAIS

À Cabano de mars à mai, 45 \$, ... tous les lundis et mercredis soirs de 18 h à 21 h.

44-12 21. GESTIONNAIRE PARC NATURELLES – JOURS FÉRIÉS

Les normes du travail ont informé la municipalité que la gestionnaire étant sur la paie donc salarié a droit aux jours fériés. A été engagée le 2 décembre 2008. Ce qui représenterait environ 300 \$ de 2008 à 2011 pour les 7 congés fériés x 3 ans.

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer les jours fériés à la gestionnaire Mme Renée Bernard depuis son engagement le 2 décembre 2008 soit 3 ans x 7 jours fériés/année x 15 \$ de moyenne pour chacun + Noël de 2008 et jour de l'an de 2012 pour un total de 23 jours x 15 \$ = 345 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

22. VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice part en voyage du samedi 11 au lundi 20 février prochain inclusivement. Le bureau municipal sera donc fermé du 13 au 17 et lundi le 20.

Les comptes de taxes seront expédiés à son retour entre le 21 et le 29 février 2012 et le 1^{er} versement payable 30 jours après la date de l'envoi soit aux environs du 22 mars.

23. AFFAIRES NOUVELLES45-12 23.1 RENCONTRE LDA – ST-GUY – BIENCOURT – ESPRIT-SAINT – TRINITÉ-DES-MONTS – RÉFORME CADASTRALE MERCREDI LE 8 FÉVRIER À 13 H 30

M. Richard Valcourt du ministère des Ressources naturelles organise une rencontre d'information sur la Réforme cadastrale qui s'adresse aux répondants des municipalités et leurs assistants. Cette rencontre aura lieu mercredi le 8 février à 13 h 30 à la salle municipale de LDA.

Les municipalités de Biencourt, St-Guy, Trinité-des-Monts et Esprit-Saint seront présentes (environ 10 personnes).

Proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Robichaud

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles achète des biscuits, beignes et serve du jus et du café à cette occasion.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

46-12 23.2 RÉSERVE DUCHÉNIER

Lettre de la réserve Duchénier nous invitant à leur 36^e assemblée générale annuelle qui aura lieu Vendredi, 30 mars à 19 h 30 au Club l'Étang du Moulin, 100 rue Nicolas-Riou à St-Eugène-de-Ladrière et nous informe de notre droit de déléguer 3 personnes dont une agira comme administrateur pour un mandat de 2 ans, soit de mai 2012 à mai 2014.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme M. Elzéar Lepage comme représentant pour siéger sur le Conseil d'administration de la Réserve Duchénier pour un autre mandat de 2 ans qui sera renouvelable en mai 2014.

Qu'elle nomme 2 délégués, Messieurs Claude Breault et Armand Bérubé pour participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu Vendredi, 30 mars à 19 h 30 au Club l'Étang du Moulin, 100 rue Nicolas-Riou à St-Eugène-de-Ladrière.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

47-12 23.3 APPUI À OSER - OPÉRATION POUR LA SAUVEGARDE DES EMPLOIS EN RÉGION

CONSIDÉRANT les nombreuses pertes d'emplois dans les services publics au cours des dernières années et des derniers mois, et ce tant dans les services gouvernementaux fédéraux, provinciaux et +

CONSIDÉRANT que ces pertes d'emplois ont des effets négatifs sur l'économie régionale de même que sur la qualité et la quantité des services offerts à la population ;

CONSIDÉRANT que vivre et travailler en région doit demeurer un DROIT et non un PRIVILÈGE ;

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles déclare être de celles et de ceux qui vont OSER se lever pour l'avenir de notre région et, de ce fait, il est résolu :

D'APPUYER l'Opération pour la Sauvegarde des Emplois en Région (OSER) initiée par le Conseil Régional de la FTQ (CRFTQ) Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine et de leur transmettre la présente résolution dûment adoptée et signée.

D'EXIGER des différents paliers de gouvernement et des Sociétés d'État qu'ils reconnaissent que l'occupation dynamique du territoire doit passer par le maintien et le développement des services et des emplois dans toutes les régions du Québec et qu'ils prennent les décisions nécessaires à ce que ces principes soient respectés.

DE RENDRE PUBLIC l'appui que nous donnons à la présente résolution.

D'ENCOURAGER les regroupements, institutions, associations ou autres auxquels nous sommes membres ou auxquels nous participons, à adopter cette résolution.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

48-12

23.4 GROUPE LEBEL INC.**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Claude Breault pour sensibiliser le Groupe Lebel inc. sur la difficile situation vécue au Lac-des-Aigles depuis la fermeture du moulin à scie en particulier les pertes d'emploi et si possible de favoriser les emplois existants comme ceux de la Coopérative forestière Haut Plan vert.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

49-12

24. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale
